Le 19 juillet 2018

Philippe Laurent : « S'agissant du Comité action publique 2022, nous avons la désagréable impression d'être l'objet d'un jeu de dupes. »

Philippe Laurent, maire de Sceaux et secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF), a exprimé son « étonnement, pour ne pas dire davantage », devant la façon dont a été traité le rapport du Comité action publique 2022.

« J'ai participé de bonne foi à ces travaux, car d'abord cela me l'a été demandé au nom de l'AMF, ensuite parce que je pense qu'il est préférable d'être présent et de défendre directement son point de vue — au risque d'être considéré comme complaisant -, et enfin parce qu'il me semblait que certaines idées intéressantes — comme par exemple la lutte contre les doublons entre l'Etat et les collectivités locales - devaient être mises sur la table », explique Philippe Laurent.

Le maire de Sceaux poursuit : « Lorsque nous avons eu connaissance du pré-projet de rapport, au début du printemps, plusieurs membres du comité ont clairement manifesté leur très grande réserve, voire leur opposition totale, à la fois au ton général du rapport, qui stigmatisait la fonction publique, et à certaines propositions radicales, comme la quasi disparition des communes ou encore la généralisation du contrat dans la fonction publique. Mais nous ne connaissons pas, aujourd'hui encore, le sort réservé à ces demandes, ni la forme définitive exacte prise par le rapport, puisque nous avons été un certain nombre à demander à ne pas en être signataires dans la mesure où nous ne pouvions absolument pas faire nôtres une partie importante des propositions ».

« C'est la raison pour laquelle la démarche du Premier ministre, qu'il a exposé à l'ensemble des membres le 12 juillet, nous convenait : prise en compte de certaines propositions dans le cadre des projets d'évolution de l'action publique thème par thème et présentés au cours des mois à venir, publication globale à la fin de la séquence », précise Philippe Laurent. Pour autant, « j'ai été véritablement estomaqué par la publication d'extraits – fidèles selon mon souvenir – dans la presse seulement 5 jours après l'annonce de la décision du Premier ministre. Cette regrettable fuite – qui ne peut provenir des membres ordinaires du comité puisqu'ils ne possèdent toujours pas le texte, ni provisoire, ni définitif, du rapport – nuit au gouvernement et notamment au Premier ministre », poursuit le secrétaire général de l'AMF.

« A titre personnel, je me désolidarise de cette façon de faire et refuse catégoriquement d'être complice en quoi que ce soit de ce qui s'apparente maintenant à un jeu de dupes », conclut Philippe Laurent.

<u>Contact</u>: <u>contact.philippe.laurent@gmail.com</u>